

En 1958, Charles de Gaulle fonde la Ve République, un régime qui renforce fortement le pouvoir du Président.

## 1958 La V<sup>e</sup> République de De Gaulle à la cohabitation

### 1958 : naissance de la Ve République

#### ❑ Charles de Gaulle

- revient au pouvoir pendant la guerre d'Algérie
- nouvelle Constitution (1958)

#### ❑ Ve République

- Président renforcé
- régime semi-présidentiel
- 1962 : élection du Président au suffrage universel direct

#### ❑ De Gaulle et les Français

- Président (1958-1969)
- Mai 68 : crise étudiante et sociale
- 1969 : démission après un référendum perdu

### Après De Gaulle

#### ❑ Présidents de droite

- Pompidou (1969-1974)
- Giscard d'Estaing (1974-1981)

#### 1981 : alternance

- Mitterrand = premier président de gauche

#### ❑ Les cohabitations = Président et Premier ministre opposés politiquement

##### 1986-1988

Mitterrand / Chirac

##### 1993-1995

Mitterrand / Balladur

##### 1997-2002

Chirac / Jospin

#### ❑ Réforme importante

##### 2000 : quinquennat

- mandat présidentiel : 5 ans
- limite les cohabitations

#### ❑ Macron (depuis 2017)

- présidentialisation renforcée
- crises : Gilets jaunes, COVID, guerre en Ukraine

### ★ FORMULE CLÉ

1958 → Président fort

1962 → élu par le peuple

2000 → quinquennat

## ✓ Ce que le correcteur attend

- ✓ **Situer** : 1958 → naissance de la Ve République
- ✓ **Expliquer** : pourquoi De Gaulle revient au pouvoir en 1958
- ✓ **Montrer** : le renforcement du pouvoir du Président
- ✓ **Expliquer simplement** : régime semi-présidentiel
- ✓ **Expliquer** : alternance et cohabitation
- ✓ **Citer des exemples** : De Gaulle, Mitterrand, Chirac
- ✓ **Utiliser le vocabulaire** : Constitution, suffrage universel, cohabitation, alternance, quinquennat

## DATES

- 1958** : naissance de la Ve République
- 1962** : élection du Président de la République au suffrage universel direct
- 1968** : crise de Mai 68
- 1969** : démission de Charles de Gaulle
- 1981** : première alternance avec l'élection de François Mitterrand
- 1986-1988** : première cohabitation
- 2000** : passage du septennat au quinquennat
- 2017** : élection d'Emmanuel Macron

## VOCABULAIRE

- Alternance** : passage du pouvoir d'un camp politique à un autre.
- Cohabitation** : situation où le Président et le Premier ministre sont de camps politiques opposés.
- Constitution** : texte qui organise les pouvoirs dans un État.
- Pouvoir exécutif** : pouvoir de diriger le pays et faire appliquer les lois.
- Pouvoir législatif** : pouvoir de voter les lois.
- Suffrage universel** : droit de vote accordé à tous les citoyens adultes.
- Ve République** : régime politique français mis en place en 1958 par Charles de Gaulle.
- Régime semi-présidentiel** : régime dans lequel le Président partage le pouvoir avec le gouvernement et le Parlement.
- Quinquennat** : mandat présidentiel de 5 ans depuis 2000.
- Référendum** : vote direct des citoyens pour répondre à une question posée par le pouvoir politique.

## ✓ Phrase à savoir

Depuis 1958, la Ve République donne des pouvoirs importants au Président de la République, élu au suffrage universel direct depuis 1962.

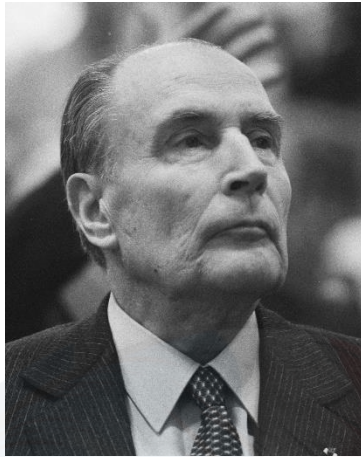
# La V<sup>e</sup> République depuis 1958

10



**De Gaulle**

→ fondateur de la Ve République en 1958



**Mitterrand**

→ premier président de gauche de la Ve République (1981)



**Chirac**

→ président durant la 3e cohabitation et passage au quinquennat



**Macron**

→ présidentialisation renforcée de la Ve République

## LA V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE : UN RÉGIME SEMI-PRÉSIDENTIEL

**IDÉE CLÉ :** Le peuple élit le Président. Le Président a des pouvoirs importants. Le Gouvernement applique sa politique. Le Parlement vote les lois. Chacun a son rôle.



**LE PEUPLE FRANÇAIS**  
élit le Président de la République  
au suffrage universel direct depuis 1962  
(vote de tous les citoyens majeurs)

### POUVOIR EXÉCUTIF

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

- Chef de l'État
- Garant de l'indépendance nationale, du respect de la Constitution
- Nomme le Premier ministre
- Peut dissoudre l'Assemblée nationale
- A des pouvoirs importants (politique étrangère, défense...)

Le Président nomme

**LE PREMIER MINISTRE ET LE GOUVERNEMENT**

- Dirigent la politique de la nation
- Responsables devant l'Assemblée nationale
- Peuvent être renversés par une motion de censure (mais pas le Président !)

Le Gouvernement peut être renversé par une motion de censure votée par la majorité des députés.

Le Président ne peut pas être renversé par une motion de censure. Son mandat dure 5 ans.

### POUVOIR LÉGISLATIF

**LE PARLEMENT** vote les lois et contrôle le Gouvernement.



**ASSEMBLÉE NATIONALE**

- Élu(e) au suffrage universel direct pour 5 ans
- Peut censurer le Gouvernement (motion de censure)



**SÉNAT**

- Représente les collectivités territoriales
- Vote les lois

### POUVOIR JUDICIAIRE

#### LA JUSTICE

Applique les lois et rend la justice en toute indépendance.



### À RETENIR

- Le peuple élit le Président.
- Le Président n'est pas responsable devant le Parlement.
- Le Gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale.
- Les pouvoirs sont séparés et complémentaires.

### LÉGENDE

- Le peuple élit le Président
- Le Président dirige l'exécutif
- Le Parlement vote les lois et contrôle le Gouvernement
- La Justice est indépendante

### SCHEMA À MÉMORISER



### DATES CLÉS



## Sujet sur la V<sup>e</sup> République

**Rédigez un développement construit d'au moins 30 lignes montrant comment la Ve République renforce le pouvoir du Président depuis 1958 et comment la vie politique française évolue ensuite.** Pour vous aider, vous pouvez utiliser certains des mots de vocabulaire suivants : Constitution – Président – suffrage universel – alternance – cohabitation – quinquennat

Après la crise liée à la guerre d'Algérie, la IV<sup>e</sup> République apparaît instable et affaiblie. En 1958, Charles de Gaulle revient au pouvoir et fait adopter une nouvelle Constitution : c'est la naissance de la Ve République. Ce nouveau régime renforce fortement le pouvoir du Président. Nous verrons d'abord comment le Président devient le personnage central du régime, puis comment la vie politique française évolue depuis 1958.

La Constitution de 1958 renforce les pouvoirs du Président de la République. Charles de Gaulle veut mettre fin à l'instabilité gouvernementale de la IV<sup>e</sup> République. Le Président nomme le Premier ministre, peut dissoudre l'Assemblée nationale et organiser des référendums. Il possède aussi des pouvoirs exceptionnels grâce à l'article 16. En 1962, une réforme importante renforce encore son autorité : le Président est désormais élu au suffrage universel direct. Cette élection lui donne une forte légitimité démocratique. De Gaulle devient ainsi le premier Président élu directement par les Français en 1965. La Ve République devient donc un régime semi-présidentiel dans lequel le chef de l'État joue un rôle central. Les présidents suivants, comme Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing ou Jacques Chirac, conservent cette place essentielle dans la vie politique française.

Depuis 1958, la vie politique française connaît plusieurs évolutions importantes. En 1981, François Mitterrand devient le premier président socialiste de la Ve République : c'est une alternance politique majeure. D'autres alternances ont ensuite lieu entre la droite et la gauche. La Ve République connaît aussi des périodes de cohabitation, lorsque le Président et la majorité parlementaire appartiennent à des camps politiques opposés. Par exemple, entre 1986 et 1988, François Mitterrand gouverne avec Jacques Chirac comme Premier ministre. En 2000, le quinquennat remplace le septennat : le mandat présidentiel passe de 7 à 5 ans. Cette réforme renforce encore le pouvoir présidentiel car les élections législatives suivent désormais l'élection présidentielle. La vie politique évolue aussi avec la montée de nouveaux partis. Des mouvements comme le Rassemblement national (RN) ou La France insoumise (LFI) gagnent de plus en plus d'électeurs. Le paysage politique devient plus fragmenté et les partis traditionnels sont davantage contestés. L'abstention progresse également, montrant une défiance croissante envers la politique.

Ainsi, la Ve République renforce fortement le pouvoir du Président grâce à la Constitution et à l'élection au suffrage universel. La vie politique française évolue ensuite avec les alternances, les cohabitations et le quinquennat. Cependant, la démocratie française connaît aujourd'hui des difficultés. La montée de l'abstention, la défiance envers les responsables politiques et les tensions autour des institutions montrent une crise démocratique et institutionnelle croissante.

